

Correspondant :

Mme Sophie CANARD, Directrice générale
Tél. : 071/12.12.40

Fosses-la-Ville, le 28 février 2019

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

Lundi 11 mars 2019 à 19h30

en la Salle Etang, Espace Winson - 1^{er} étage

Rue Donat Masson, 22 - 5070 Fosses-la-Ville

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice Générale,

Sophie CANARD



Le Bourgmestre f.f.,

Frédéric MOREAU

ORDRE DU JOUR

EN SÉANCE PUBLIQUE

Approbation du PV du conseil *

1. **Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil du 11 février 2019**

Finances *

2. **Pour information: Budget communal 2019-arrêté d'approbation du 12/02/2019**
Il est porté à la connaissance des conseillers que le budget communal 2019, voté par le conseil communal en séance du 17/12/2018, a été approuvé par les autorités de tutelle en date du 12/02/2019.

Urbanisme *

3. **Commission locale de développement rural - approbation des modifications apportées à son règlement d'ordre intérieur.**
Il est proposé aux Conseillers communaux d'approuver les modifications apportées par les membres de la CLDR au ROI.

Patrimoine *

4. **Placement et exploitation d'une station d'émission et de réception de télécommunication TELENET dans l'église de SART-EUSTACHE.**
Il s'agit d'approuver le projet de convention de location pour le placement et l'exploitation d'une station d'émission et de réception de télécommunication TELENET dans l'église de SART-EUSTACHE.

Travaux *

5. **Marché de fournitures - Achat de deux camionnettes tribennes basculantes - Approbation des conditions et du mode de passation**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'acquisition des deux véhicules mentionnés pour le service voirie communal, au montant estimé de 85.000€ TVAC.
6. **Marché de travaux - Divers travaux d'asphaltage 2019 (rue Sinton à Fosses-la-Ville) - Approbation des conditions et du mode de passation**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver les conditions et le mode de passation du marché de réfection de la rue Sinton (FLV) au montant estimé de 300.000€ TVAC.
7. **Ordonnance de police relative à la vente de boissons alcoolisées - Laetare 2019**
Il s'agit d'approuver une ordonnance de police réglementant la consommation des boissons alcoolisées lors des festivités du Laetare.

8. **Ordonnance de police relative à l'interdiction de tout chien place du Marché à 5070 Fosses-la-Ville - Laetare 2019**
Il s'agit d'approuver une ordonnance de police interdisant la présence des chiens place du Marché à Fosses-la-Ville lors des festivités du Laetare 2019 en vue d'assurer la sécurité publique.
9. **Prêt de matériel aux écoles, associations et citoyens - proposition de convention de collaboration**
Il est proposé au Conseil communal une convention de collaboration avec la société Allo Chapi pour le prêt et la location de matériel (tonnelles, tables, bancs, podiums, matériel électrique,...) aux associations, écoles et citoyens.

Coordination sociale *

10. **Plan de Cohésion sociale - Rapport financier 2018**
Le rapport financier justifie les frais relatifs à la mise en œuvre du Plan de cohésion sociale pour l'année 2018, et est à renvoyer la Région Wallonne pour le 31 mars de chaque année.

Affaires générales *

11. **Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal et composition des commissions communales- adoption**
Il est proposé au conseillers communaux d'adopter un règlement d'ordre intérieur fixant le fonctionnement de l'organe communal qu'est le Conseil.

À HUIS CLOS

Enseignement *

12. **ratification d'une décision du Collège communal du 7 février 2019**
La décision prise par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne absente pour cause de maladie est soumise au Conseil communal pour ratification.

Ressources humaines *

13. **Convention de mise à disposition d'un travailleur, en vertu de l'article 144bis de la Nouvelle Loi Communale**
Il est proposé au Conseil communal la mise à disposition d'un agent communal au profit de l'ASBL Centre sportif de l'Entité fossoise.
14. **Convention de mise à disposition d'un travailleur, en vertu de l'article 144bis de la Nouvelle Loi Communale**
Il est proposé au Conseil communal la mise à disposition d'un agent communal au profit de l'ASBL Centre culturel de l'Entité fossoise.
15. **Convention de mise à disposition d'un travailleur, en vertu de l'article 144bis de la Nouvelle Loi Communale**
Il est proposé au Conseil communal la mise à disposition d'un agent communal au profit des ASBL Centre culturel de l'Entité fossoise, Centre sportif de l'Entité fossoise et Syndicat d'Initiative.
16. **Règlement Général de Protection des Données - Désignation du Délégué à la Protection des Données (DPO)**
Dans le cadre de la mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données à caractère personnel, il est proposé au Conseil communal de désigner un Délégué à la Protection des Données à caractère personnel pour l'Administration communale.
17. **Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un ouvrier qualifié**
Il est proposé au Conseil communal de prononcer la mise en disponibilité d'un agent nommé ayant épuisé son quota de jours de maladie ; celui-ci percevra un traitement d'attente égal à 60% de son traitement d'activité, et ce pendant la période de maladie.

Les dossiers repris dans le présent ordre du jour sont transmis aux conseillers via la plateforme qui leur est réservée et aux chefs de groupe qui en ont fait la demande, sous format papier. Ils peuvent être consultés du lundi au vendredi aux heures d'ouverture des bureaux au secrétariat communal ou sur rendez-vous auprès de la Directrice générale.